

COLLOQUE TADAO 2026
**« SE DEPLACER PARTOUT ET SANS CONTRAINTE :
MYTHE OU REALITE ? »**

Résumé des échanges

1. Un problème de mobilité devenu territorial et économique

Les intervenants constatent que les déplacements quotidiens sont devenus plus complexes : les lieux de résidence et de travail sont de plus en plus éloignés et les besoins de déplacements se diversifient.

Pour les entreprises, cette situation entraîne :

- Des temps de trajet importants ;
- Des difficultés de recrutement ;
- Des surcoûts liés aux déplacements ;
- Des difficultés d'accès aux zones économiques ;
- Une dépendance importante à la voiture individuelle.

La CCI souligne également que la mobilité concerne aussi **le transport des marchandises et la logistique**, notamment dans les zones économiques.

2. Des actions existent, mais manquent de coordination

Plusieurs initiatives ont été développées : parkings relais, voies réservées, covoiturage, transports collectifs gratuits, etc.

Cependant, Jean-Marc Devise souligne un manque de **coordination entre les territoires et les différents acteurs**. Les réseaux sont principalement organisés autour des périmètres administratifs alors que les déplacements réels dépassent largement ces frontières.

Le besoin exprimé est donc celui d'une réflexion à l'échelle du **bassin de vie**, notamment pour les déplacements entre l'Artois, Lille, Arras et les autres territoires voisins.

3. Les données montrent l'importance des déplacements

M. Mallet présente une méthode utilisant des données anonymisées issues notamment des téléphones mobiles afin d'observer les flux réels de population.

Sur le territoire d'Artois Mobilités, environ **600 000 flux quotidiens internes** sont identifiés. Mais les échanges avec l'extérieur sont également considérables : environ **192 000 personnes**

quittent quotidiennement le territoire, tandis qu'environ **128 000 y entrent**, notamment pour travailler ou étudier.

Ces chiffres montrent que les déplacements ne correspondent pas uniquement aux limites du réseau TADAO et nécessitent une approche plus large.

4. La voiture reste largement dominante

L'étude présentée par Laure Wagner du bureau d'études « 1 km à pied » montre l'importance de la voiture dans les déplacements domicile-travail.

Sur un échantillon de 918 salariés étudiés :

- La distance médiane domicile-travail est de **11,1 km** ;
- Les trajets en voiture représentent environ **11,5 km** ;
- Les trajets en transports collectifs étudiés représentent environ **5,8 km** ;
- Les trajets de plus de 10 km représentent environ **82,8 % des kilomètres parcourus** et une part comparable des émissions de CO₂.

Laure Wagner insiste également sur le fait que de nombreux salariés travaillent avec des **horaires atypiques** et ne peuvent pas télétravailler, ce qui limite certaines solutions de mobilité.

5. Le cas des hôpitaux illustre les difficultés

Thomas Linale indique que les quatre établissements hospitaliers de Lens, Béthune, Hénin-Beaumont et La Bassée représentent environ **6 000 à 6 200 collaborateurs**.

Les plans de mobilité montrent une très forte utilisation de la voiture individuelle :

- Environ **91 % à Lens** ;
- **92-93 %** à La Bassée et Hénin-Beaumont ;
- Environ **85 % à Béthune**.

Les horaires des personnels, notamment les prises de service à 6 h, 18 h ou 21 h, compliquent l'utilisation du réseau TADAO.

Les solutions envisagées sont différentes selon les sites : transports collectifs à Lens, covoiturage à Hénin-Beaumont, vélo et marche dans certains secteurs, adaptation des horaires et amélioration des dessertes.

6. Le covoiturage constitue une solution complémentaire

Hugo Bramey de Blablacar Daily présente le covoiturage comme un **réseau de transport déjà existant**, puisque de nombreuses voitures circulent avec des places disponibles.

Le système met en relation conducteurs et passagers effectuant des trajets similaires. Ici, Artois Mobilités soutient financièrement cette pratique afin de rendre les trajets attractifs et accessibles.

Les chiffres du covoiturage subventionné par Artois mobilités :

- Environ **4 000 utilisateurs actifs par mois** ;

- Près de **2 000 personnes différentes par jour** ;
- Un pic de plus de **65 000 trajets en mars 2026** ;
- Un gain potentiel pouvant aller jusqu'à **120 € par mois** pour certains covoitureurs réguliers.

7. Les petites communes et les territoires ruraux restent un enjeu

Une intervention d'un représentant de la commune de Souchez intervient pour souligner les difficultés rencontrées dans les petites communes : absence de lignes régulières, difficultés pour les scolaires et les personnes âgées, complexité de réservation des transports à la demande.

Son témoignage rappelle que l'enjeu n'est pas seulement économique : il concerne également **l'accès aux services, à l'éducation, aux soins, aux commerces et aux loisirs**.

8. La question du financement et de la gouvernance

La CCI estime qu'une réflexion doit être menée sur le financement des mobilités. Les entreprises contribuent déjà au financement via le **versement mobilité**, mais certains intervenants considèrent que le système actuel doit être repensé afin de mieux correspondre aux services réellement rendus.

Parmi les pistes évoquées figurent notamment :

- De nouvelles sources de financement ;
- Une contribution davantage liée au service rendu ;
- La captation d'une partie de la valorisation immobilière autour des gares ou arrêts ;
- Une meilleure hiérarchisation des investissements.

Les échanges portent également sur la création d'un **pacte régional des mobilités**, associant État, collectivités, gestionnaires d'infrastructures, régions et entreprises.

Conclusion

Le colloque fait ressortir une idée centrale : **la mobilité sur le territoire ne peut plus être pensée uniquement à travers l'offre TADAO ou les frontières administratives**. Les échanges ont mis en avant la nécessité de combiner plusieurs solutions pour répondre aux besoins des habitants :

Pour TADAO / Artois Mobilités :

- Continuer le développement des transports collectifs, du covoiturage, des modes actifs et du transport à la demande ;
- Réfléchir à de nouvelles formes de gouvernance et/ou de financement.

Pour les relations avec les AOM voisins et la Région :

- Œuvrer pour une meilleure coordination entre territoires ;

Pour les entreprises :

- Adapter les horaires de travail quand cela est possible ;
- Réfléchir sur les déplacements domicile-travail ;

- Développer des liaisons entre l'Artois et les territoires voisins ;

L'objectif affiché est de passer d'une mobilité pensée principalement comme un **réseau de lignes** à une approche plus globale de **l'autonomie de déplacement**, adaptée aux réalités quotidiennes des habitants, des salariés, des entreprises et des territoires.